

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 AVRIL 2016**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Messieurs Pierre Étienne CONTESSE, Camille SIMAR, Jean-Paul VIVIEN, René SCHEIDER, Mesdames Magalie SCHOLLAERT, Eveline MURGER, Dominique JAVOUREZ, Céline VUAGNOUX.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Olivier DEFAUT, Madame Martine BRICOUT.

SECRETAIRES : Mme Magalie SCHOLLAERT

Préalablement au début de séance, le Maire demande aux élus présents si le compte-rendu du précédent conseil municipal appelle des remarques ou oppositions de leur part. A défaut, le compte-rendu du 25 Mars 2016, est adopté par six voix pour et deux abstentions.

I° - BILAN DES ACTIONS DE L'ANNÉE 2015

Dans le cadre des actions qui avaient été envisagées lors d'un bilan en début d'année 2015, le Maire rappelle ci-après les différents postes et fait le point, sur les réalisations :

Bâtiments communaux :

- Le logement communal attenant à la Mairie, a été rénové pour les NAP,
- La salle des fêtes : choix des devis pour la banque réfrigérée, demande de devis pour l'auvent et les toilettes handicapés, achat d'un percolateur,
- Logement du périscolaire : changement d'un velux,
- Écoles : pose des algécos pour y installer provisoirement l'école primaire, pendant la durée des travaux du pôle scolaire,
- Église : la programmation du chauffage, les arêtiers sur la toiture et la mise en place d'un système anti-chute de tuiles ont été réalisés. Un robinet d'eau a été posé au niveau de la pompe du cimetière.
- Local pompiers : le local de l'employé technique a été créé et aménagé dans la deuxième partie de la caserne des pompiers.
- L'hangar et le terrain de la gare : le terrain de la gare a été nettoyé.
- L'abris-bus Route de St Aubin a été supprimé.

Espace verts :

- Les platanes ont été élagués pour partie rue de l'Aigle de Meaux,
- Le sapin dans la cour de la mairie et l'arbre à proximité du monument aux morts, ont été coupés.
- Le Syndicat des eaux, a procédé à l'alimentation en eau potable du Lac de Chour.

Embellissement du village :

- Fleurissement des entrées du village et invitation auprès de la population, à fleurir leurs propriétés,
- Fleurissement de la place vers chez Mr Bernard BEAUNEE.

Amélioration de la salubrité publique :

- Dans le cadre de la réhabilitation de l'assainissement non collectif et avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau, plusieurs administrés ont procédé à la réhabilitation de leur installation,
- L'aide financière de l'Agence de l'Eau étant reportée pour l'année prochaine, un dossier sera déposé pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif au presbytère,
- Aménagement par la Communauté de Communes d'un bac complémentaire au niveau du point d'apport volontaire. Mise en place depuis des bacs jaunes auprès de chaque foyer, il reste au PAV uniquement le bac pour le verre.
- Plan local d'urbanisme : quelques améliorations sont à prévoir lors d'une révision de celui-ci.

Espaces agricoles, rivière et lac :

- L'Association foncière, propriétaire de chemins et fossés sur le territoire de la Commune, procède normalement à l'entretien de ceux-ci.
- Le Syndicat de l'Auxon, gère l'entretien de la rivière de l'Auxon, regroupe huit communes dont une sur le Jura (Saint Aubin). Actuellement, un projet de restauration à certains endroits des berges sous réserve du financement par l'Agence de l'Eau (environ 80 %), le coût de ces travaux est très onéreux notamment dû aux contraintes exigées par la police de l'Eau.

- Le Lac de Chour : alimentation en eau potable réalisée, projet de création d'un nouveau bloc sanitaires aux normes avec des toilettes handicapées en collaboration financière avec le Syndicat du Lac de Chour.

Accompagnement des enfants et des adolescents :

- L'année 2015 a été calme
- Aménagement de bancs dans l'abri bus sur la place de la mairie

Affaires sociales :

- Dans le cadre du plan canicule, les membres de la commission des affaires sociales ont distribué des brumisateurs aux personnes âgées et leur ont rendu visite régulièrement durant cette période.
- Dominique JAVOUREZ informe qu'accompagnée de Martine BRICOUT, elles se sont rendues dernièrement au Salon des Seniors à Dijon. Après recensement des personnes âgées sur la Commune, elles distribueront lors d'une prochaine visite à leur domicile, le guide « Bien Vieillir en Côte d'Or », du Conseil Départemental.
- Le repas des personnes âgées, la distribution des colis, et la galette ont été réalisés.

Associations :

- Deux nouvelles associations étaient nées en 2014 ; par contre, une association a été dissoute fin 2015, prenant effet en 2016.

Défense-incendie :

- Le puits de défense-incendie en direction de la ferme des Essarts, a été réalisé.

Personnel communal :

- Le Document unique a été réalisé et présenté au personnel communal, pour signature.

Opération « citoyen vigilant » :

- L'opération « citoyen vigilant » a été mise en place avec transmission de la liste des citoyens vigilants à la gendarmerie mais les services de la gendarmerie n'ont pas encore rencontré ces personnes pour une réunion d'information sur leur rôle. Les panneaux « citoyens vigilants » ont été achetés et mis en place.

Information :

- Le bulletin municipal est distribué mensuellement. Le site internet et la page facebook, fonctionnent très bien et sont visités régulièrement.

L'éolien :

- L'éolien est toujours à l'étude, une visite sur un site éolien a été organisée dernièrement où des élus se sont rendus.

II° - AFFAIRES SCOLAIRES

Pôle scolaire :

Dans le cadre des travaux du pôle, l'entreprise « Les Compagnons du Bâtiment » chargée des lots de charpente et couverture a pris du retard dans son planning, engendrant dès lors le risque pour les entreprises des lots suivants, de décaler également leur intervention dans le temps. En effet, l'entreprise Pacotte Mignotte a commencé à procéder à la pose des fenêtres, mais elle ne peut pas continuer le chantier, pour des raisons de sécurité lors de l'intervention en même temps que l'entreprise intervenant sur la charpente.

Le Cabinet d'architecte A2A a adressé une mise en demeure à l'Entreprise les Compagnons Du Bâtiment l'invitant à terminer au plus vite le chantier et en parallèle, a procédé au calcul des pénalités de retard.

D'autre part, en parallèle et en accord avec le Cabinet A2A, il a été proposé à cette dernière de prendre en sous-traitance l'entreprise CRCZ pendant une semaine, afin d'avancer plus rapidement le chantier. A ce jour, les Compagnons du Bâtiment n'ont pas donné suite à cette proposition.

Affaires scolaires :

Dans le cadre d'une éventuelle ouverture de classe à la rentrée de septembre 2016, une rencontre a eu lieu avec les élus, les parents d'élèves et l'Inspectrice de l'Académie. Il en est ressorti que pour le moment, l'Académie reste sur sa position de ne pas ouvrir une quatrième classe. Au vu des effectifs connus à ce jour, les enfants du

CE2 peuvent être répartis pour moitié, sur l'école de Tichey avec les CP-CE1 et pour seconde moitié, sur l'école primaire de Franxault avec les CM1-CM2, permettant ainsi un équilibre des classes.

D'autre part, au niveau de l'école maternelle, l'effectif connu pour la rentrée scolaire ne justifie pas selon l'académie, une ouverture de classe, qui pourrait être envisageable qu'à partir du moment où cinq enfants en plus seraient inscrits. De plus, une EVS bénéficie actuellement d'un contrat à l'école maternelle pour une durée de deux ans.

Magalie SCHOLLAERT informe également qu'elle doit rencontrer prochainement les représentants de la Communauté de Communes, pour l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires pour l'année 2016/2017.

Pierre-Étienne CONTESSE précise que les frais de transport scolaire pour l'année 2016, sont de 170.00 € par enfant, au lieu de 137.00 € l'année dernière.

III° - SALLE DES FÊTES

Camille SIMAR informe que la banque réfrigérée et le réfrigérateur de la salle des fêtes seront livrés et installés le Lundi 9 Mai. A cet effet, il propose qu'ensuite de la cérémonie du 8 Mai, il soit procédé à la dépose de l'ancienne banque réfrigérée.

D'autre part, il a procédé au rangement de la réserve. Pour une bonne utilisation, une photo sera affichée sur la porte de la réserve, avec les consignes à respecter par l'ensemble des utilisateurs.

En ce qui concerne les problèmes de prévention quant à l'abus d'alcool, il sera apposé des affiches sur la prévention et mis à disposition des utilisateurs, des alcools tests.

Magalie SCHOLLAERT informe qu'un écran a été fixé au mur sur la scène et laisse à la disposition des utilisateurs de la salle. Celui-ci sera proposé lors des locations de la salle des fêtes, contre le versement d'une caution. A défaut d'utilisation, cet écran sera verrouillé.

IV°- JOURNÉE DE NETTOYAGE

La journée de nettoyage se déroulera le Samedi 14 Mai 2016, rendez-vous à 8 h 30 sur la place du village.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Plate-forme des poubelles du cimetière à nettoyer, pour ensuite refaire une chape,
- Nettoyage des panneaux de signalisation et remise en place du panneau d'entrée « Franxault », route de Montagny, après accord du Conseil Départemental,
- Nettoyage des bordures le long de la rue de l'Aigle de Meaux,
- Nettoyage des graffitis sur le mur du Parc Aubry,
- Peinture et masticage de la fenêtre de la Sacristie de l'Église,
- Chemin d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, de l'entrée du cimetière à l'église en 2017,
- Peinture au sol devant les arrêts de bus de la Rue Masson.
- Déplacement du panneau d'affichage situé rue Bossuet (devant la maison Deroussiaux) pour mise en place à côté du distributeur à pain.

VII ° QUESTIONS DIVERSES

Fête patronale et jeux inter-quartiers :

La fête patronale aura lieu le week-end des 21 et 22 Mai, avec l'organisation par le Foyer Rural des Ouillottes des jeux inter-quartiers le Samedi 21 Mai après-midi et le vide grenier le Dimanche 22 Mai. Le Foyer Rural propose d'offrir aux habitants l'apéritif, soit le samedi soir ou le dimanche midi.

Magalie SCHOLLAERT a soumis l'idée à nouveau de rassembler la population le samedi soir en mettant des barbecues à la disposition de chacun, afin de partager ensemble un moment de convivialité en fin de soirée.

D'autre part, il sera repris contact avec les manèges et auto-skooters, pour avoir la confirmation de leur présence.

Société de chasse « Le Rallye » :

Pierre-Étienne CONTESSE informe qu'ensuite des différentes réunions avec la Société de Chasse, les membres de la société ont demandé au Président de démissionner de ses fonctions. Un nouveau bureau est en cours de

constitution, pour être en place lors de l'ouverture de la chasse en septembre. De nouvelles consignes seront données à chacun des sociétaires.

Association « Pitch'Ado » :

Pierre-Étienne CONTESSE informe de la réception de la Préfecture, de l'avis de dissolution officielle de l'Association PITCH'ADO.

Siceco :

Jean-Paul VIVIEN propose la réflexion sur le maintien de l'éclairage public dans le village le samedi soir, il se charge de demander au Siceco le montant de l'économie engendrée, par la fermeture de l'éclairage public dans tout le village, en laissant uniquement celui-ci sur la place du village.

Affiches publicitaires :

Magalie SCHOLLAERT fait la remarque quant à l'implantation des affiches des différentes manifestations dans le village, et notamment, celles à proximité du monument aux morts. Après réflexion, il sera proposé aux associations d'apposer leurs affiches dans la pointe vers le PAV à l'entrée du village, ainsi que sur le panneau d'affichage qui sera placé à côté du distributeur à pain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures 10.